

Mettre en place une démarche de responsabilité sociétale des entreprises (RSE) pour structurer son entreprise

Prérequis

Aucun

Objectifs pédagogiques

- Comprendre les principes directeurs du développement durable et de la RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises),
- Identifier les pistes d'actions individuelles et collectives

Public visé

Toute personne souhaitant comprendre les principes fondamentaux du développement durable et de la RSE

Programme

A/ Les principes et enjeux du développement durable et de la RSE

B/ La notion de RSE

- Définition de la RSE, principes d'action.
- L'approche risques et opportunités de la RSE.
- Les nouveaux modes de management dans l'entreprise : vers une croissance responsable.
- L'ISO 26000 : norme internationale de la Responsabilité Sociétale.
- Lien avec les Objectifs de Développement Durable (ODD)

C/ Pourquoi mettre en place une démarche RSE ?

- La réglementation
- Au-delà du cadre légal
- Bénéfices de la démarche : exemples et témoignages

D/ Comment construire une démarche RSE

- Les principales étapes d'une démarche RSE
- Identifier, hiérarchiser et écouter ses parties prenantes
- Identifier ses enjeux prioritaires ;
- Déployer l'action dans l'entreprise, suivre les résultats et mesurer le progrès
- Les évolutions pour les métiers de l'entreprise induites par la mise en place d'une démarche RSE : politique RH, achats responsables, conception, logistique, production...
- Découverte de bonnes pratiques au travers du KIT RSE Ania Actia

E/ Comment communiquer ou rendre compte de ses engagement RSE ?

- Les enjeux de la communication responsable
- S'y retrouver dans les logos, les labels et certifications

1/Notion de reporting : exemples d'outils dont Valorise

Mettre en place une démarche de responsabilité sociétale des entreprises (RSE) pour structurer son entreprise

Méthodes et supports pédagogiques

- Pédagogie active et participative.
- Echanges d'expériences et discussions.
- Exposés, diaporamas, exercices pratiques.
- Évaluation sur le déroulement de la formation réalisée par les stagiaires.
- Evaluation des acquis des stagiaires par questionnaire ou étude de cas
- Remise de documentation et supports de cours.
- Feuille d'émargement
- Attestation de présence

L'intervenante

Marie Pierre LABAU, Ingénieure experte du CTCPA

Durée, date et lieu

Durée	Dates	Lieu
2 sessions de 3h30 soit 7h (13h30 à 17h)	23 + 24 mai 2024	En distanciel 

- La confirmation d'inscription vous sera adressée par mail.
- Si la formation devait être annulée faute de participants vous seriez également prévenu par mail 15 jours avant le début de la formation.

Coût de la formation

Tarif adhérent AREA	550,00€ HT (soit 660,00€ TTC) / personne / 2 sessions
Tarif non adhérent AREA	650,00€ HT (soit 780,00€ TTC) / personne / 2 sessions

Le +

- Un groupe de 12 participants maximum, tous professionnels de l'agroalimentaire afin de partager des expériences et des préoccupations concrètes.
- Formation accessible aux personnes en situation de handicap. Afin de répondre aux différentes contraintes merci de nous contacter.

